

RETRAIT de la réforme des retraites de Macron

La CGT avec l'ensemble des organisations syndicales, appelle à une première journée de grève le 19 janvier 2023.

Le gouvernement Macron-Borne vient d'annoncer que l'ensemble des salariés, des fonctionnaires et agents publics seront obligés de travailler jusqu'à 64 ans MINIMUM.

Pourquoi nous faire travailler plus longtemps et augmenter la durée de cotisations ? Mme Borne parle d'équité ! La réalité c'est que cette nouvelle réforme ne vise qu'à satisfaire les intérêts du capital financier et réduire les « déficits publics » !

Avec la néfaste loi de Transformation de la fonction publique le gouvernement a commencé à remettre en cause le droit à la carrière, les CAP, le statut des fonctionnaires (avec des conséquences en cascade pour l'ensemble des salariés non fonctionnaires). Ils remettent en cause le droit de grève, ils remettent en cause le droit à la santé, ils maintiennent les inégalités professionnelles et salariales entre les femmes et les hommes, et maintenant ils nous imposent de travailler deux ans de plus MINIMUM, y compris pour les catégories actives !

Le gouvernement a annoncé la suppression de plusieurs régimes de retraite. La CNRACL et l'ensemble des régimes sont aussi dans le viseur et cela ne va pas aller pour améliorer le système !

Carrières bloquées, salaires bloqués, pénibilité aggravée, espérance de vie diminuée... et ils nous parlent d'équité !

Tous les sondages montrent une opposition massive à la réforme des retraites et à l'allongement de la durée de cotisation.



Si notre système de retraite est en difficulté, c'est parce qu'il est mis à mal depuis des années à cause des exonérations massives de cotisations sociales (65,6 milliards de plus pour les patrons en 2022), de la faiblesse des salaires et de la précarité imposée notamment aux plus jeunes.

=> contre tout recul de l'âge légal de départ à la retraite et contre tout allongement de la durée de cotisations, pour un retour à un départ à 60 ans maximum à taux plein !

=> pour le maintien de nos régimes de retraites (CNRACL, régime général, IRCANTEC...) et leur renforcement par des recrutements statutaires et conventionnels massifs !

Tous en grève dès le 19 janvier

Dès le 19 janvier, réunissons-nous pour préparer la suite

Assemblée du personnel au siège (salle du CA) ouverte à tous les agents de 10h à 12 h, puis départ collectif à la manifestation parisienne.

(Autorisation d'absence dans le cadre des heures d'informations syndicales)

Un préavis de grève national couvre l'ensemble des salariés qui souhaitent faire grève.